

## PRIX DÉCERNÉS AUX ACTIONS DE RESTAURATION, DE MISE EN ACCESSIBILITÉ ET DE VALORISATION DU PATRIMOINE

Financements



Mise à jour : avril 2024

Ce document a vocation à recenser les organismes à but non lucratif et les organismes publics qui apportent un soutien financier ou matériel aux propriétaires-gestionnaires de monuments et de jardins historiques privés (particuliers et/ou associatifs) en octroyant des aides destinées à encourager ou à récompenser des actions de restauration, de mise en accessibilité et de valorisation de sites patrimoniaux.

Les demandes de soutien s'effectuent le plus fréquemment sous la forme d'appels à projets lancés par l'organisme. Un jury d'experts sélectionne les lauréats en fonction de critères prédéterminés par l'objet et le règlement du prix, mais aussi de l'équilibre financier du projet soutenu et de la motivation du porteur de projet.

Les critères de sélection peuvent préciser les typologies de patrimoine, les maîtres d'ouvrage (public, privé, associatif), la temporalité, ou encore le secteur géographique concernés. Il convient de consulter au préalable le règlement du prix élaboré par l'organisme.

Les dotations peuvent être financières ou prendre la forme de mécénat de compétence.

*Ce document est destiné à être enrichi progressivement, chacun de ses lecteurs étant invité à signaler les appels à projets dont il a connaissance et qui sont susceptibles de concerner d'autres adhérents de la Demeure Historique.*

## Présentation

Ce tableau distingue plusieurs catégories de prix décernés aux actions de restauration, de mise en accessibilité et de valorisation du patrimoine :



- **les prix nationaux** dans un premier temps, puis **les prix régionaux et départementaux** dans un second temps, selon que le dispositif concerne des projets implantés sur l'ensemble du territoire national ou qu'il est limité à une aire géographique particulière.
- **les prix-soutien** et **les prix-récompense** selon qu'il s'agit d'une aide destinée à encourager la réalisation d'opérations à venir ou en cours ou bien à récompenser des projets achevés.

## Légende






NB : En l'absence de précision, toute typologie de patrimoine est éligible, indépendamment de sa protection au titre des monuments historiques ou non.



## PRIX NATIONAUX

PRIX – SOUTIEN (Projet en cours d'élaboration ou de réalisation)				
Organisme	Prix	Patrimoine éligible	Objet du prix	Dotation
Agence Nationale des Chèques Vacances	<a href="#">Soutien au patrimoine du tourisme à vocation sociale</a>		Soutenir les projets de rénovation et de réhabilitation des équipements d'opérateurs du tourisme à vocation sociale et solidaire (accueil d'une mixité de public et conventionnement Chèques-Vacances).	Aide plafonnée à 120 000 €
Fondation Etrillard	<a href="#">Prix du Patrimoine Paysager et Ecologique</a>		Soutenir la réhabilitation d'espaces naturels situés en zone rurale ou urbaine présentant une portée paysagère et écologique. Les travaux sont entrepris dans une démarche d'ouverture au public, régulière ou ponctuelle, dans le cadre de manifestations ayant pour objectif la sensibilisation à la préservation du patrimoine, de la nature et/ou de l'environnement. Il concerne les territoires français et suisse. ⚠ Pour les propriétaires privés, les revenus nets générés par l'espace paysager doivent être prioritairement affectés aux travaux et le site relever d'une gestion désintéressée.	30 000 CHF

<a href="#">Fondation France Bois Forêt Pour notre Patrimoine</a>		 <p>Patrimoine protégé au titre des monuments historiques</p>	Valoriser la ressource forestière française gérée durablement en soutenant des chantiers de restauration du patrimoine bâti accessibles au public et répondant à des critères architecturaux, sociaux, environnementaux et économiques garantissant leur pérennité patrimoniale et leur qualité d'usage.	Jusqu'à 10 000 €/projet + un film promotion
Fondation Mérimée (créée à l'initiative de la Demeure Historique)	<a href="#">Grand Prix Artémis Domaines de la restauration</a>	 <p>Patrimoine protégé au titre des monuments historiques</p>	Encourager un ou plusieurs propriétaires de monuments historiques, dynamiques et entreprenants, qui s'engagent dans une campagne de travaux de restauration d'ampleur, dans le respect et le maintien des savoir-faire locaux.	100 000 €
	<a href="#">Prix Accessibilité</a>	 <p>Patrimoine protégé au titre des monuments historiques ou situé dans les abords</p>	Encourager un programme de travaux de mise en accessibilité destiné à favoriser l'accueil de tous les publics, notamment des personnes en situation de handicap (moteur, visuel, auditif ou intellectuel).	5 000 €
	<a href="#">Prix Accueil des jeunes publics</a>		Encourager un ou plusieurs propriétaires de monument historique qui mènent une ou plusieurs actions destinées à favoriser l'accueil des jeunes publics, dans une démarche d'éducation et d'inclusion sociale.	10 000 €






<p><b>Fondation Mérimée</b> (créée à l'initiative de la Demeure Historique)</p>	<p><a href="#">Prix Dendrotech</a></p>		<p>Réaliser une expertise dendrochronologique (méthode de datation du bois) en faveur du lauréat pour apporter un éclairage nouveau sur l'histoire du monument ou du jardin historique.</p>	<p>10 000 € en mécénat de compétence</p>
	<p><a href="#">Prix François Sommer</a></p>	 <p>Patrimoine protégé au titre des monuments historiques</p>	<p>Encourager la réalisation de travaux de restauration en lien avec la chasse et la nature. Il peut concerner un décor (peinture murale, bas-relief, vitrail, etc.) ou un édifice (pigeonnier, écurie, vivier, chenil, etc.)</p>	<p>30 000 €</p>
	<p><a href="#">Prix Fondation Mérimée – Belle Main</a></p>	 <p>Objet conservé dans un édifice protégé au titre des monuments historiques</p>	<p>Encourager la restauration d'un ou plusieurs objets mobiliers anciens protégés au titre des monuments historiques ou présentant un intérêt historique et/ou scientifique certain et qui forment un ensemble cohérent avec le monument historique au sein duquel ils sont conservés.</p>	<p>15 000 €</p>
	<p><a href="#">Prix French Heritage Society</a></p>	 <p>Patrimoine protégé au titre des monuments historiques</p>	<p>Soutenir des projets de restauration portant sur des monuments, jardins et parcs historiques.</p>	<p>Environ 50 000 \$</p>






Fondation Mérimée (créée à l'initiative de la Demeure Historique)	<a href="#">Prix du Jeune Repreneur</a>	 Patrimoine protégé au titre des monuments historiques	Soutenir la reprise récente d'un monument historique par un repreneur âgé de 18 à 45 ans, propriétaire depuis moins de cinq ans et porteur d'un projet de valorisation (de nature économique, touristique, culturelle ou artistique) visant à assurer sa pérennité et respectueuse de l'édifice.	65 000 € + mécénats de compétence
	<a href="#">Prix pour les monuments historiques vivants</a>	 Patrimoine protégé au titre des monuments historiques	Encourager un ou plusieurs projets de restauration ou de mise en accessibilité au sein d'un monument historique dont le propriétaire, par son engagement personnel, œuvre à la mise en valeur et à la pérennité du monument. <b>⚠ Réservé aux propriétaires privés signataires d'une convention de mécénat affecté avec la Demeure Historique</b>	60 000 €
	<a href="#">Prix Sotheby's</a>	 Décor protégé ou situé dans un édifice protégé au titre des monuments historiques	Tous les deux ans, la Fondation encourage, avec le soutien de Sotheby's France, la restauration d'un décor intérieur de qualité situé dans un monument historique.	20 000 €




<a href="#">Fondation d'Entreprise Michelin</a>			Soutenir et promouvoir des projets dans l'un des domaines relevant de l'objet de la fondation : métiers pour le futur, égalité des chances et inclusion, vie et une alimentation saines, biodiversité des forêts, modèles sociaux collaboratifs, dynamique des territoires, ... <b>Réservé aux organismes d'intérêt général</b>	Variable
Fondation du patrimoine	<a href="#">Le Fonds Impact</a>		Apporter chaque année une aide à 5 projets exemplaires pour leur impact (économique, social, environnemental, sécuritaire ou culturel) significatif sur un territoire. ⚠ Le besoin de financement doit dépasser 100 000 €.	Jusqu'à 200 000 €/projet
	<a href="#">Le Fonds de soutien aux métiers d'art</a>		Soutenir des projets de restauration du patrimoine portés par <b>des propriétaires privés, des OSBL ou des entreprises</b> faisant appel à des métiers d'art qui intègrent une dimension forte de transmission des savoir-faire d'exception, par la formation de stagiaires ou apprentis à ces métiers ou par la mise en place d'actions de transmission de ces savoir-faire au grand public.	Entre 20 000 et 50 000 €/projet
	<a href="#">Programme Patrimoine emploi</a>		Soutenir des projets de restauration patrimoniale supports de chantiers d'insertion ou de formation qualifiante aux métiers du patrimoine. <b>Réservé aux associations propriétaires</b>	Variable







Fondation du patrimoine	<a href="#">Programme Patrimoine naturel et Biodiversité</a>		<p>Apporter un soutien financier à des projets d'éco-rénovation de biens <u>bâtis</u> d'intérêt patrimonial, de protection d'espaces naturels (terrestres, aquatiques et maritimes) et/ou accueillant la biodiversité.</p> <p>⚠ Les propriétaires privés ne peuvent candidater qu'à condition d'être sous convention de gestion ou avec Obligation Réelle Environnementale supérieure à 30 ans.</p>	1 000 000 € (plusieurs projets)
	<a href="#">Programme Patrimoine roman</a>	 Édifices d'architecture romane Projet éligible au mécénat	<p><b>Soutenir la préservation et la restauration des édifices d'architecture romane</b> (patrimoine bâti roman ou élément d'architecture romane) présentant un intérêt patrimonial et/ou artistique majeur.</p>	Variable
	<a href="#">Programme Patrimoine &amp; Tourisme local</a>	 Projet éligible au mécénat	<p>Soutenir des projets de rénovation, de préservation ou de sauvetage de bâtiments présentant un intérêt patrimonial (à l'exclusion des édifices ayant une vocation culturelle) qui ont un impact sur le développement du tourisme dans les territoires ruraux et les petites villes (- de 20 000 habitants).</p>	20 000 €/projet



<p><b>Le Pèlerin</b></p>	<p><a href="#">Grand Prix Pèlerin du Patrimoine</a></p>	 Patrimoine religieux	Valoriser l'héritage culturel et religieux, en soutenant des projets de restauration. Le prix se décline en 3 catégories : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Patrimoine bâti religieux ou civil</li> <li>- Mobilier/chefs d'œuvre d'art sacré/éléments de décoration</li> <li>- Projets de créations artistiques</li> </ul>	<p>30 000 € (plusieurs projets)</p>
<p><b>Sauvegarde de l'art français</b></p>	<p><a href="#">Legs Maillé</a></p>	 Patrimoine religieux inscrit au titre des monuments historiques ou non protégé	Soutenir des travaux de gros œuvre portant sur des églises ou des chapelles antérieures à 1800.	<p>Variable</p>
<p><b>Vieilles Maisons Françaises</b></p>	<p><a href="#">Catégorie Patrimoine bâti</a></p>		<p><b>Prix VMF - FHS</b></p>	<p>De 10 à 20 000 \$ (plusieurs projets)</p>
			<p><b>Prix VMF – Wargny – BBR Gestion privée</b> Encourager une restauration respectueuse des matériaux traditionnels et des normes modernes de l'environnement.</p>	<p>12 000 €</p>
			<p><b>Prix-VMF – Cabinet WARREN</b></p>	<p>10 000 €</p>
			<p><b>Prix VMF –Mercure Forbes Global Properties</b></p>	<p>10 000 €</p>
			<p><b>Prix VMF – Prévention et patrimoine</b></p>	<p>10 000 €</p>
			<p><b>Prix des Délégués VMF</b></p>	<p>10 000 €</p>
<p><a href="#">Catégorie Fenêtres Anciennes</a></p>		<p><b>Prix VMF – Cabinet Saulais « Fenêtres anciennes »</b></p>	<p>15 000 €</p>	
<p><a href="#">Catégorie Patrimoine religieux</a></p>		<p><b>Prix VMF – Patrimoine religieux – Michel D.</b></p>	<p>25 000 € (un ou deux projets)</p>	

<b>Vieilles Maisons Françaises</b>	<a href="#"><u>Catégorie Objets mobiliers et Décors</u></a>		<b>Prix VMF – Maison A.R.T.E. « Restauration sur bronze d’antiquité »</b>	10 000 € en mécénat en nature (un ou plusieurs projets)
			<b>Prix VMF – Fondation Belle Main</b> Sauvegarde des savoir-faire de l’artisanat et restauration d’objets mobiliers	40 000 € (un ou plusieurs projets)
	<a href="#"><u>Catégorie Patrimoine du XXème siècle</u></a>		<b>Prix VMF – Agence ARCAS Paris – « Patrimoine du XXème siècle »</b>	15 000 €
	<a href="#"><u>Catégorie Innovation et Solidarités</u></a>		<b>Prix VMF – CINRJ - Notaires « Patrimoine, Innovation et Solidarité »</b>	Jusqu’à 10 000 €
	<a href="#"><u>Catégorie Développement touristique</u></a>		<b>Prix VMF – IESA arts&amp;culture</b> Encourager des projets d’animation culturelle d’un site patrimonial.	2 300 € + 1 étude de valorisation touristique + 1 cycle de formation d’une valeur de 10 700 €

PRIX – RÉCOMPENSE (Projet achevé)				
Organisme	Prix	Patrimoine éligible	Objet du prix	Dotation
European Historic Houses (EHH)	<a href="#">European Young Heritage Entrepreneur of the Year</a>		Récompenser et mettre en avant l'esprit d'innovation et d'entreprise de jeunes propriétaires (-de 45 ans) de monuments historiques privés porteurs de modèles durables (projets commerciaux, éducatifs ou communautaires et projets de restauration de grande envergure au sein de demeures familiales). <b>Réservé aux adhérents d'une association membre de l'EHH (en France : la Demeure Historique ou les Vieilles Maisons Françaises)</b>	5 000 €
Fondation Mérimée (créée à l'initiative de la Demeure Historique)	<a href="#">Grand Trophée Dassault Histoire et Patrimoine</a>	 <p>Patrimoine protégé au titre des monuments historiques</p>	<b>Grand Trophée des Monuments</b> Récompenser un <b>propriétaire privé</b> ayant réalisé au sein d'un édifice un important programme de travaux de restauration pendant au moins 10 ans.	100 000 €
		 <p>Parc ou jardin protégé au titre des monuments historiques ou entourant un monument protégé</p>	<b>Grand Trophée des Jardins</b> Récompenser un <b>propriétaire privé</b> ayant réalisé au sein d'un parc ou d'un jardin un programme de restauration, de restitution ou de récréation exemplaire et de grande ampleur, pendant au moins 10 ans.	60 000 €


		 Patrimoine protégé au titre des monuments historiques	<b>Coup de cœur du jury</b> Parmi les dossiers de candidature au Grand Trophée des monuments, le jury peut choisir de récompenser un des candidats en lui accordant son « coup de cœur ». <b>Réservé aux propriétaires privés</b>	40 000 €
	<a href="#">Hortus et Insania</a>	 Parc ou jardin protégé au titre des monuments historiques ou entourant un monument protégé	Récompenser un <b>propriétaire privé</b> ayant réalisé un ambitieux projet de restauration, de restitution ou de création d'un jardin historique.	40 000 €
Fondation du patrimoine	<a href="#">Prix du mécénat populaire</a>	  	Récompenser les <b>associations propriétaires</b> ayant mobilisé, de manière exemplaire, la population et le tissu économique local en faveur d'un projet de sauvegarde du patrimoine de proximité sur la plateforme de collecte en ligne de la Fondation du patrimoine (collecte en cours ou récemment terminées).	15 000 € (4 projets)
	<a href="#">Prix Sésame</a>	 Patrimoine religieux	Récompenser des projets mis en place ou en cours de mise en place permettant de redonner vie au patrimoine religieux en instaurant un usage partagé du lieu ou des reconversions respectueuses de l'esprit des lieux.	20 000 € (5 projets)

<p>Fondation Signature – Institut de France</p>	<p><a href="#">Prix de l'Art du Jardin</a></p>	 <p>Label « Jardin remarquable »</p>	<p>Récompenser des initiatives artistiques, poétiques et créatives pérennes au sein de parcs et jardins d'exception.</p>	<p>10 000 €</p>
<p>Fondation Stéphane Bern pour l'Histoire et le Patrimoine – Institut de France</p>	<p><a href="#">Prix de la Fondation Stéphane Bern pour le Patrimoine</a></p>	 	<p>Récompenser des actions de mises en valeur du patrimoine bâti et paysager ayant pour objectif d'élargir l'accès et la compréhension du patrimoine au plus grand nombre par des initiatives de médiation, d'animation, d'insertion.</p>	<p>25 000 €</p>
<p>IFCIC</p>	<p><a href="#">Entreprendre dans la culture</a></p>		<p>Récompenser <b>des entreprises ou associations</b> ayant développé, dans le secteur culturel, un modèle économique ou une forme d'organisation remarquable, innovante, originale, responsable et/ou durable.</p>	<p>30 000 € (jusqu'à 5 projets) + suivi personnalisé de l'IFCIC sur les questions de financement + expertise et réseau du ministère de la Culture</p>
<p>Maisons Paysannes de France</p>	<p><a href="#">Prix Maisons Paysannes de France – René Fontaine</a></p>	 <p>Édifices non protégés au titre des monuments historiques</p>	<p>Récompenser des maîtres d'ouvrage ayant entrepris des travaux de restauration d'un édifice ancien ou des travaux de construction d'extensions modernes harmonieusement intégrées à un édifice ancien. <b>Réservé aux adhérents de Maisons Paysannes de France à jour de cotisation.</b></p>	<p>2 000 €/catégorie</p>



Sites & Monuments	<a href="#">Concours pour la sauvegarde du patrimoine</a>	  Mobilier affecté à l'exercice d'un culte	<b>Prix Second œuvre</b> Récompenser des actions ayant contribué à sauvegarder ou à remettre en valeur des éléments du second œuvre participant au caractère exceptionnel de bâtiments de toute époque.	Dotation financière et/ou diplôme
			<b>Allées d'arbres</b> Encourager et promouvoir des actions exemplaires de préservation, de gestion ou de récréation d'allées d'arbres.	Dotation financière et/ou diplôme
Société Nationale d'Horticulture de France, Association Jardinot, SEMAE & Fédération Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs	<a href="#">Concours national des jardins potagers</a>		Récompenser des potagers remarquables pour la diversité des espèces et des variétés cultivées, les pratiques de jardinage et l'esthétique du jardin. 6 catégories de prix, dont Jardin potager privatif situé dans un environnement paysagé et Potager à vocation pédagogique.	Visibilité + mécénat en nature (ouvrages spécialisés, abonnements à des revues de jardinage, semences, végétaux et outils de jardinage)
Union Européenne	<a href="#">Prix Europa Nostra / Prix européens du patrimoine</a>	  	Récompenser et promouvoir jusqu'à 30 projets ou initiatives remarquables dans le domaine du patrimoine culturel. 5 catégories de prix existent : Conservation et reconversion, Recherche, Éducation, formation et savoir-faire, Engagement citoyen et Champions du Patrimoine. Parmi les projets récompensés, un projet est ensuite sélectionné par grande catégorie et se voit attribuer une dotation de 10 000 €.	10 000 € (Grand prix)

<p>Vieilles Maisons Françaises</p>	<p><a href="#">Catégorie Première Acquisition</a></p>		<p>Prix VMF – Patrice Besse « Première acquisition d'un édifice de caractère »</p>	<p>10 000 €</p>
--	---	--	--	-----------------



## PRIX RÉGIONAUX & DÉPARTEMENTAUX

PRIX – SOUTIEN (projet en cours d'élaboration ou de réalisation)				
Organisme	Prix	Patrimoine éligible	Objet du prix	Dotations
Conseil départemental de l'Aveyron	<a href="#">Prix départemental de la mise en valeur du patrimoine</a>	 <p>Patrimoine protégé au titre des monuments historiques</p>	Encourager les initiatives de restauration et de mise en valeur du patrimoine protégé et de la création contemporaine.	Jusqu'à 2 000 €
Fondation Banque Populaire Auvergne-Rhône-Alpes	<a href="#">Trophées de la Fondation BPAURA</a>		Encourager l'action d'un <b>organisme d'intérêt général</b> qui porte un projet, notamment dans le secteur de la culture, et qui œuvre au développement du territoire. Ce prix concerne uniquement les projets implantés dans la circonscription de la Banque Populaire Auvergne-Rhône-Alpes.	Dans chaque département concerné : 1 Grand Trophée (4 000 €) + jusqu'à 3 Trophées (mentions spéciales – 2 000 €)



<p>Fondation Banque Populaire du Sud</p>	<p><a href="#">Patrimoine culturel et naturel local</a></p>		<p>Soutenir des programmes d'actions et des initiatives qui visent à préserver, valoriser, promouvoir, transmettre le patrimoine local (matériel ou immatériel), les paysages et les sites naturels. Ce prix concerne uniquement les projets implantés dans la circonscription de la Banque Populaire du Sud. <b>Réservé aux associations</b></p>	<p>Jusqu'à 5 000 €</p>
<p><a href="#">Fondation d'entreprise Bourgogne Franche Comté Solidarité</a></p>			<p>Soutien aux actions de sauvegarde, de restauration du patrimoine matériel (architecture, objets d'art...) ou immatériel (chants, traditions gastronomiques...) <b>Réservé aux associations</b></p>	<p>Variable</p>

<p><a href="#">Fondation Crédit Agricole Pays de France</a></p>	 <p>Patrimoine ouvert à la visite ou visible du grand public</p>	<p>Soutenir des projets portés <b>par des organismes d'intérêt général</b> au sein d'édifices ayant un intérêt patrimonial et qui peuvent avoir un impact sur l'attractivité et le développement du territoire, dans l'un des domaines d'action de la fondation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- patrimoine bâti (hors accessibilité)</li> <li>- patrimoine artistique</li> <li>- musées et écomusées</li> <li>- patrimoine naturel</li> <li>- animation locale</li> <li>- patrimoine industriel, agricole et maritime</li> </ul>	<p>Entre 10 000 et 100 000 € (dans une limite de 30 % du montant total du projet)</p>
---	--	---	---

PRIX – RÉCOMPENSE (Projet achevé)				
Organisme	Prix	Patrimoine éligible	Objet du prix	Dotation
Arboretum de France	<a href="#">Le Mérite</a>	 Ouvert au public	Récompenser un parc, jardin ou arboretum <b>privé</b> d'exception dans le domaine de la botanique et de la biodiversité, dans leur fonctionnement comme dans leurs projets. ⚠ <b>Seuls une cinquantaine de départements sont actuellement éligibles, mais le prix sera progressivement étendu à de nouveaux territoires.</b>	Collecte de mécénat lancée par le fonds de dotation Arboretum de France en faveur du lauréat
Fondation d'entreprise Bourgogne Franche Comté Solidarité	<a href="#">Prix initiatives Associations</a>		Récompenser annuellement les initiatives d'associations ou d'établissements scolaires destinées à valoriser l'image des régions et portant sur la culture, l'environnement, le patrimoine, la solidarité, l'éducation ou le sport amateur.	Jusqu'à 4 000 €

<p>Patrimoine Aurhalpin                  – Fédération régionale                  des acteurs du                  patrimoine                  d’Auvergne-Rhône-                  Alpes</p>	<p><a href="#">Prix aurhalpins du patrimoine</a></p>		<p><b>Catégorie Réalisation</b>                      Récompenser des opérations de restauration ou de valorisation du patrimoine (matériel ou immatériel : réhabilitation du bâti, édition d’un ouvrage, organisation d’une manifestation, etc.) achevées il y a moins de 3 ans au sein d’un site patrimonial ouvert au public, au moins ponctuellement.</p>	<p>Lauréat : 6 000 €                      Mention spéciale :                      1 000 €</p>
			<p><b>Distinction « Mon énergie au service du patrimoine »</b>                      Récompenser les acteurs qui s’engagent pour le patrimoine de leur territoire, en y associant une action (en cours ou réalisée il y a moins de 3 ans) d’éducation (chantiers de jeunes), d’insertion (retour à l’emploi), de préservation de l’environnement (réhabilitation de jardins remarquables, d’un patrimoine locatif pour gagner en efficacité énergétique) ou de développement local responsable (visite découverte pour les habitants).</p>	<p>1 000 €</p>
			<p><b>Catégorie Patrimoine industriel et scientifique</b>  <b>Groupama Rhône-Alpes Auvergne</b>                      Récompenser les opérations de valorisation du patrimoine industriel, matériel ou immatériel (protection/restauration/ valorisation de bâtiments, mobiliers, archives,...)</p>	<p>1 000 €</p>

Vieilles Maisons Françaises	<a href="#">Prix régional Auvergne-Rhône-Alpes</a>		Récompenser une opération de restauration d'une demeure de caractère. <b>Réservé aux adhérents VMF</b>	5 000 €
	<a href="#">Prix régionaux VMF Bourgogne-Franche-Comté</a>		Prix Belle Main « Objets mobiliers et décors »	5 000 €
			Prix Parcs et Jardins <b>Réservé aux propriétaires privés ou associatifs</b>	5 000 €
			Prix « Dépendances et Annexes au patrimoine bâti » Récompenser un projet de restauration d'une dépendance non habitable et annexée à une demeure. <b>Réservé aux propriétaires privés</b>	5 000 €
			Prix Mollier « Edifices, objets et décors religieux »	5 000 €
	<a href="#">Prix VMF – Pays de Loire</a>		<b>Pays de Loire – Perrigot Joailliers</b> Récompenser un projet de restauration particulièrement exemplaire, attribué pour la restauration du patrimoine <b>bâti ou religieux</b> dans la région. <b>Réservé aux propriétaires privés</b>	5 000 €

<b>Vieilles Maisons Françaises</b>	<a href="#">Prix VMF – Pays de Loire</a>		<b>Pays de la Loire – Fonds Lelièvre</b> Encourager ou récompenser un projet de restauration d'un édifice situé dans les Pays de la Loire <b>Réservé aux propriétaires privés</b>	6 000 €
	<a href="#">Prix VMF - Départementaux</a>		Prix VMF – Ain Prix VMF – Côte d'Or Prix VMF - Drôme Prix VMF - Eure-et-Loir Prix VMF – Gironde – GEA Assurances Prix VMF - Isère Prix VMF - Loir-et-Cher Prix VMF – Mayenne Prix VMF - Nord Prix VMF - Orne Prix VMF - Rhône Prix VMF - Saône-et-Loire Prix VMF - Savoie Prix VMF - Val d'Oise Prix VMF - Vaucluse Prix VMF - Vienne	Variable